

12 MAI 2021

**Décision n° P 2021 - 45 en date du
portant délégation de signature du président du directoire
en matière de dépôt de plainte en cas d'astreinte**

Le président du directoire par intérim de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n°2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris ;

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination à compter du 22 mars 2021 de M. Jean-François MONTEILS en tant que membre et président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu la décision n° P 2020-25 en date du 27 novembre 2020 portant organisation de la Société du Grand Paris ;

Décide :

Article 1

Délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées au tableau ci-dessous, dans le cadre de leur astreinte professionnelle, à l'effet de procéder au nom de la Société du Grand Paris, à tous dépôts de plaintes.

NOM	PRENOM
BATLLO	Johan
BEAUCAMPS	Amboise
BECCHERLE	Julien
BECHERAND	Pierre-Emmanuel
BESSON	Jennyfer
BEUVE TEICHERT	Judith
BOUCHARD	Jean Baptiste
BOURGEOIS	Aurore
BOUZIDI	Lionel
BOY	Deniz
CAILLEUX	Lionel
CAMPANA	Cyrille
CHAMUSSY	Odile
CHAPEDELAINE	Pierre
CIPOLLETTA	Catèrnia
COUTY	Denis
CROC	Christopher
de POMMEROL	Alexis
DELOUR	Daniel
DESTRY	Elodie

DUPONT	Serge
DUPUIS	Benoit
DUREUIL	Charles
FURET	Nicolas
GAILLARD	Vincent
GOURLET	Sandrine
HANTZ	Thomas
HUPPENOIRE	Jeremy
KNOFF	Coraline
KOHLER	Ludivine
LAROUDIE	Eve
MANGET	Amandine
MARTIN	Kevin
MERLE	Nicolas
NAECK	Camilla
PASCU BROCHARD	Ioana
PATIN	Nicolas
PEYRON	Julien
PLEE	Xavier
PRIOL	Grégoire
RIBEIRO	Damien
RIVIERE	Philippe
SCHMITT	Sophie
SECONDI	Jean-Dominique
SETBON	Alexia
TANGUY	John
THURET	Charles-Emmanuel
TRUPHEMUS	Alain
VERDIER	Alexandre
VERRANDO	Thomas
VIANNE	Francis

Article 2

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret du 7 juillet 2010 susvisé relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le

12 MAI 2021


Jean-François MONTEILS